



## Domicile fiscal en France ou pas ?

Par **jpkan**, le **08/10/2017** à **11:40**

Bonjour

j'envisage de partir vivre à l'étranger (Malaisie). A ce jour j'habite en France, je suis français retraité du privé n'ayant que ma retraite que pour seuls revenus. Je compte revenir en France que 3 ou 4 semaines max par an pour raisons familiales

Est ce que mon domicile fiscal sera la France ou pas (c'est la notion de centre d'intérêt économique entre autres qui n'est pas clair pour moi) SVP ?

Un grand merci d'avance pour répondre à cette question initiale

JP

Par **fabrice58**, le **08/10/2017** à **14:33**

Il est évident à vous lire que votre domicile fiscal sera en Malaisie.

Quant au centre de vos intérêts économiques même si vous n'êtes plus que retraité, il ne sera pas en France puisque l'essentiel de votre vie sera en Asie.

cdt

Par **jpkan**, le **08/10/2017** à **17:27**

Merci fabrice58